

des décisions, nous le ferons de la façon habituelle.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre ne conviendrait-il pas que les instances présentées au comité visent certaines propositions dans l'hypothèse qu'il s'agit de propositions faites au gouvernement et que le gouvernement travestit la vérité en continuant à solliciter ces revendications?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. C'est manifestement un débat. Je ne pense pas que la question soit recevable du point de vue de la procédure.

LES TRAVAUX PUBLICS

L'AFFECTATION DE TERRAINS EN BORDURE DU LAC À KINGSTON

M. David Lewis (York-Sud): J'aimerais poser ma question au ministre suppléant des Transports, à son secrétaire parlementaire ou au ministre de Travaux publics. Je ne sais pas exactement qui est responsable. Le ministre sait-il que quelques industries ont évacué les terrains qu'elles occupaient en bordure du lac à Kingston et qu'on se demande maintenant qui est propriétaire de ces terrains et s'ils devraient être cédés à un promoteur privé d'Ottawa ou être aménagés en parc récréatif?

En outre, s'il est au courant, le ministre voudrait-il s'engager à faire valoir le droit de propriété ou les titres du gouvernement fédéral sur ces terrains, et aussi assurer à la Chambre qu'ils ne seront pas cédés au promoteur du secteur privé?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'ignore tout de cette question, et je remercie le député de me l'avoir signalée. Je communiquerai avec le ministre des Transports, et si les Travaux publics sont en cause, nous nous en occuperons.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre aurait-il l'obligeance de signaler la chose au ministre des Transports afin que l'on puisse s'occuper de l'affaire?

L'hon. M. Laing: Sûrement, monsieur l'Orateur, c'est ce que j'ai dit que je ferais.

LE MINISTÈRE

LE BUREAU DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS—L'EMPLOI DE M. JEAN-PAUL LEFEBVRE

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics.

[L'hon. M. Gray.]

Peut-il dire si M. Jean-Paul Lefebvre, ancien député libéral d'Ahuntsic, fait encore partie de son personnel, depuis qu'il a été nommé directeur général du parti libéral du Canada, section Québec?

M. l'Orateur: La question de l'honorable député, dans la mesure où elle est recevable, devrait être inscrite au *Feuilleton*.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN QUANT À L'ACCUEIL DE RÉFRACTAIRES AU CANADA

[Traduction]

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les autorités américaines ont-elles manifesté au gouvernement le souci que leur cause l'entrée au Canada d'un nombre considérable de jeunes gens en âge d'être conscrits?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas reçu d'instances de ce genre et, que je sache, il n'en est pas parvenu à mon ministère.

LE SÉISME AU PÉROU—L'ENVOI DE SECOURS SUPPLÉMENTAIRES AUX SINISTRÉS

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Peut-il nous dire si le gouvernement songe à accroître l'aide qu'il accordera au Pérou, maintenant que l'on connaît l'ampleur du désastre qui a frappé ce pays?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a décidé hier d'accroître son aide au Pérou. Nous expédions des tentes et une cargaison de farine. Le gouvernement songe même aussi à prendre d'autres dispositions si elles s'avèrent utiles.

CHAMBRE DES COMMUNES

LES MINISTRES ET LE RÉGIME DES PRÉSENCES

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Sait-il que douze ministres défont aujourd'hui le régime du tableau de présence à la Chambre? Dix sont absents et deux y sont alors qu'ils devraient être ailleurs.